

# Notice sur l'ermitage de Bourguillon ou du Gotteron

Autor(en): **Fleury, P. Bernard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **1 (1913)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-818016>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bitable qu'on est en présence d'un vestige très antique et que ce sont là très probablement les restes de la muraille sud du premier château d'Estavayer.

Là s'est terminée cette promenade archéologique, que l'érudition et l'inépuisable bonne grâce de M. Naef ont rendue si charmante et si instructive pour ceux qui l'avaient accompagné.

---

## NOTICE SUR L'ERMITAGE DE BOURGUILLON OU DU GOTTERON <sup>1</sup>

par le P. BERNARD FLEURY, cordelier

---

Cet ermitage, beaucoup moins important que celui du Goz de la Torche, dont nous parlerons prochainement, et qui ne se compose que de deux petites cellules creusées dans la molasse, est situé sur le flanc droit de la vallée du Gotteron, à peu près derrière le presbytère de Bourguillon.

Il était déjà habité en 1687, dit la Chronique Raemy.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1710, l'ermite qui s'appelait Antoine Murer, du canton de Soleure, se fit incorporer au couvent des Cordeliers, à qui il donna tout son avoir, à la condition que le couvent fournirait à ses besoins, sa vie durant.

Le 26 octobre 1715, on ne sait pourquoi, ce contrat fut rompu, mais à la condition que l'ermite laisserait au couvent les 470 écus bons qu'il lui avait déjà remis et que la communauté, en actions de grâce, ferait célébrer 24 messes à son intention,

Le 2 juin 1719, frère Antoine fait un nouveau contrat avec le couvent. D'après cet acte, signé Jean Cronauer, notaire, l'ermite pourra continuer à habiter son ermitage ou bien, s'il le préfère, venir demeurer au couvent. Après sa mort, l'ermitage devra parvenir au couvent.

Depuis ce contrat, frère Antoine Murer habita encore neuf ans l'ermitage de Bourguillon, mais il venait, paraît-il, tous les jours au couvent pour y entendre la Ste Messe et y prendre sa nourriture. Le 26 juin 1728, l'ermite retournait comme de

<sup>1</sup> Communication lue à la séance de la Société d'histoire du canton de Fribourg le 16 décembre 1903.

coutume à son ermitage, après le repas de midi, lorsqu'en descendant le Stalden, il tomba frappé d'apoplexie ; on le releva, on le transporta au couvent où il expira quatre jours après ; il avait 63 ans, on lui fit des funérailles solennelles. Outre son ermitage, il laissa au couvent la somme de 322 écus-bons 5 baches.

Le 1<sup>er</sup> juillet suivant arrivaient de Soleure deux parents du frère Antoine, munis de lettres de recommandations de Mgrs de Soleure à Mgrs de Fribourg pour recueillir l'héritage de l'ermite. Mais après avoir pris connaissance du contrat fait entre l'ermite et le couvent, les deux parents renoncèrent à leurs prétentions et se contentèrent de la somme de 10 baches et demi, qu'on leur donna pour leur voyage<sup>1</sup>. — Le 25 avril 1729, l'ermitage fut vendu pour 200 écus bons par la Communauté et il ne paraît pas, depuis lors, qu'il ait été habité.

---

## AU TILLEUL PROCHE L'HOTEL DE VILLE

le 23<sup>e</sup> juin 1776, premier jour de son quatrième siècle,

par le chanoine Aloys Fontaine (1754-1834)<sup>2</sup>

---

*Illustre monument  
Des héros, nos ancêtres,  
C'est toi, tilleul charmant  
Que chantant sur des tons champêtres  
Ma Muse ose aujourd'hui  
Prendre pour son appui.*

*Trois siècles tu bravas  
La foudre et la tempête.  
Sans crainte tu laissas  
Gronder le ciel sur ta tête,  
Et la fureur des tems  
Respecta tes vieux ans.*

<sup>1</sup> Arch. du Couvent des Cordeliers ; voir aussi la Chronique Ræmy, p. 300.

<sup>2</sup> Tiré d'un cahier manuscrit du chanoine Fontaine intitulé : *Poésies diverses*, à la Bibliothèque cantonale à Fribourg.